

24 septembre 2000 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution télévisée de M. Jacques Chirac,
Président de la République, sur le résultat
du référendum concernant la réduction de la
durée du mandat présidentiel, le 24
septembre 2000.

Mes Chers Compatriotes,

Vous élirez désormais votre Président tous les cinq ans. Tous les cinq ans se tiendra ce grand débat démocratique qui engage notre avenir et celui de la Nation.

Je vous avais appelé à faire ce choix. Vous avez répondu oui.

Elu de tous les Français, le Président incarne l'intérêt général et la continuité de la République. Vous le choisirez plus souvent. Votre voix, votre décision compteront davantage. Votre pouvoir démocratique s'en trouvera renforcé.

Ce jour doit marquer une étape importante.

En vous donnant plus fréquemment la parole, le quinquennat va créer des exigences nouvelles : pour vos élus d'abord, mais aussi pour chacun d'entre vous. La démocratie appartient à chaque Français et chacun en est également responsable, vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis des autres.

Fondée par le Général de Gaulle, la Vème République nous a guéris de l'instabilité, de l'impuissance publique et du régime des partis. Ce n'est pas une nouvelle Constitution qu'il nous faut aujourd'hui, c'est donner un nouveau souffle à notre vie démocratique, la rendre plus participative, plus proche des citoyens.

*

La réforme a été adoptée mais c'est vrai beaucoup d'entre vous n'ont pas pris part au vote. L'abstention ne signifie pas qu'il y a trop de référendum ou trop de démocratie, elle signifie au contraire qu'il n'y en a pas assez. Il importe surtout de ne jamais se laisser dissuader d'interroger les Français.

Je connais et je comprends vos préoccupations : votre emploi, votre pouvoir d'achat, la sécurité, l'éducation de vos enfants, le logement, les moyens de transport

Mais, s'agissant d'une réforme qui touche au lien essentiel unissant le Chef de l'Etat aux Français, je me devais de vous interroger. Le référendum, après que le Parlement en ait débattu, est la voie normale prévue par la Constitution. Il n'aurait pas été conforme à l'idée que je me fais de la démocratie de vous laisser à l'écart du choix. C'était pour moi une question de principe et de conviction. C'est aux citoyens de décider. Je ne veux pas d'une démocratie confisquée.

Mes Chers Compatriotes, la démocratie est notre bien commun. Ce n'est pas un acquis immuable. Elle doit être respectée et défendue. Elle doit s'élargir, se renouveler, s'approfondir. Elle doit faire davantage appel à vous, pour vous écouter et répondre à vos aspirations. Il faut donc recourir au référendum plus souvent. Il faut en faciliter l'usage, étendre les possibilités de référendum local, permettre le référendum d'initiative populaire.

Notre démocratie ne doit pas être suspendue en quelque sorte entre deux scrutins nationaux et se réduire aux campagnes électorales. Nous devons construire une démocratie de citoyens, de citoyens heureux de participer à l'action publique, d'exprimer leurs convictions, et de mettre leurs capacités au service de l'intérêt général.

Les Français ont besoin d'un Etat plus ouvert à ce qui ne vient pas de lui, d'un Etat plus confiant. C'est ainsi que la démocratie nationale sera affirmée, la démocratie locale libérée et le dialogue social pleinement reconnu. La République est notre maison commune. Chacun y a sa place.

Chacun est acteur. Le doute, le scepticisme, l'indifférence ne doivent pas l'emporter. Tous ensemble nous pouvons, nous devons construire une démocratie apaisée, ouverte au dialogue, accueillante aux différences, mais aussi une démocratie plus responsable.

Vive la République !

Vive la France !